



BIEN DÉFINIR POUR MIEUX AGIR

PAR MARIE QUARTIER, PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LETTRES
ET COFONDATRICE DU CENTRE RESIS

La question du harcèlement scolaire a longtemps été ignorée en France, et lorsque les pouvoirs publics s'en sont saisis au début des années 2010, la définition même du phénomène n'était pas clarifiée. Ainsi, les débats qui, dès les années 1970, avaient animé la recherche dans les pays scandinaves, précurseurs de la lutte contre le harcèlement scolaire, autour des deux grands chercheurs Anatol Pikas et Dan Olweus, n'ont pas trouvé d'échos en France, où le flou épistémologique s'est installé et perdure encore. Or, si nous ne prenons pas la peine de penser le phénomène, en clarifiant les prémisses qui le définissent, nous risquons de produire des actions incohérentes en testant à l'aveugle toutes sortes d'approches qui souvent se contredisent.

La définition la plus consensuelle du harcèlement scolaire sur le plan international est celle des Norvégiens Erling Roland et Elaine Munthe (1989) : « Une violence à long terme, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs agresseurs à l'encontre d'un individu qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis ». Cette définition met en exergue deux éléments importants : l'idée du *long terme*, donc de la répétition de la violence, et celle du *contexte* qui tétanise la victime. Ces deux éléments, s'ils étaient pris au sérieux, éviteraient quelques erreurs dans l'appréhension du phénomène.

Réaction immédiate

En premier lieu, la question du long terme implique de ne pas laisser s'installer les brimades dans le temps, ce qui est de toute évidence le premier enjeu de la lutte contre le harcèlement scolaire. La réactivité des adultes, qui sont garants du cadre institutionnel, est à ce titre essentielle. L'approche systémique nous enseigne que toute relation est marquée par les premières interactions qui la constituent. Ainsi, un enseignant qui laisserait deux élèves s'insulter en sa présence, ou des ricanements surgir

La Méthode de la Préoccupation Partagée

Cet outil de travail permet à l'institution scolaire de reprendre la main sur les effets de groupe qui, au-delà du harcèlement scolaire, sont responsables de bien des désordres dont souffrent également les professeurs et autres personnels scolaires. Tout enseignant le sait : dans une classe où l'ambiance est délétère, même les élèves les plus adaptés aux exigences scolaires se laissent entraîner dans des comportements inappropriés. Si le groupe impose sa loi contre l'autorité de l'adulte, il ne peut y avoir que des enfants inquiets, apeurés, dont les comportements bravaches ne masquent souvent qu'un sentiment d'abandon. Plus qu'une technique, la Méthode de la Préoccupation Partagée est une approche éthique qui correspond aux missions de toute institution à vocation éducative : prendre soin de la sérénité de chaque individu dans un contexte collectif d'apprentissage.

lorsqu'un élève prend la parole, établirait inévitablement une loi non-écrite autorisant ce type de comportement dans sa classe. À partir de là, le phénomène pourra se répéter, et plus on tardera à le stopper, plus il deviendra incontrôlable.

C'est ce qu'a clairement constaté le chercheur et psychologue Benoît Galant, dans son étude de victimation couvrant la Belgique, la France et le Québec : « Notre étude auprès d'élèves francophones du secondaire montre que le harcèlement et la victimation sont moins répandus dans les classes où les enseignants interviennent activement pour empêcher les élèves de se manquer de respect et pour faire appliquer les règles de vie de manière consistante. » (2012) En effet, **l'enseignant et tout autre adulte de l'institution qui fermerait les yeux sur des comportements irrespectueux entre élèves condamnerait ceux-ci à lutter par eux-mêmes** pour « se faire respecter », ce qui ne pourrait que produire un désordre sans fin dans les classes par la surenchère de l'agressivité – y compris à l'égard des adultes. Cette hypothèse, hélas, se vérifie tous les jours. D'où l'importance, dans toute action de prévention du harcèlement scolaire, de fédérer l'ensemble des adultes

d'un établissement scolaire autour de réflexes destinés à stopper immédiatement toutes les brimades.

De l'importance du contexte

Le deuxième élément de la définition de Roland et Munthe concerne *l'incapacité à se défendre* de l'individu victime de harcèlement scolaire. Les auteurs précisent que cette incapacité est liée à un *contexte précis*. Cette remarque doit également être prise au sérieux. Elle contredit l'idée que l'élève victime de brimades aurait un profil type qui favoriserait la violence à son égard, ou qu'il manquerait, dans l'absolu, de « compétences psycho-sociales ». Loin d'essentialiser l'élève victime, cette définition souligne la relativité de sa situation. Si l'élève victime est pris dans un *contexte précis* qui le place dans *l'incapacité de se défendre*, l'analyse de ce contexte devrait nous intéresser. De quoi est-il fait ?

Plusieurs grands auteurs ont apporté, à l'instar de Pikas, des réponses qui aboutissent toutes au même constat : le contexte dans lequel apparaît le harcèlement scolaire est celui d'un puissant effet de groupe. Qu'il s'agisse de l'analyse de la philosophe Hannah Arendt dans *La Crise de l'éducation* (1958) sur l'illusion d'un « monde des enfants » qui devrait pouvoir se réguler par lui-même mais qui impose en réalité à tous « la tyrannie du groupe », ou des écrits de René Girard sur le *Bouc émissaire* (1982), sans oublier les analyses de Darley et Latané (1968), reprises plus récemment par Chekroun et Bauer (2002), sur la dilution de la responsabilité dans les groupes, l'effet de groupe est considéré dans tous ces textes comme le contexte par excellence qui favorise l'émergence et le développement des brimades à l'égard d'un individu. Or, dans quel lieu se constituent ces groupes formés artificiellement d'individus d'âges homogènes et soumis aux mêmes expériences très ritualisées, propres à fonder une culture commune, si ce n'est dans les murs de l'école ?

Dans ses entretiens avec les élèves harceleurs, Anatol Pikas (1975) avait été frappé par le décalage entre la méchanceté des actes commis et le caractère tout à fait ordinaire, voire sympathique, de la personnalité de leurs auteurs. Il avait remarqué que les « harceleurs », à l'école, ne sont pas des monstres dépourvus d'empathie et déterminés à nuire. D'ailleurs, combien d'élèves victimes ne relatent-ils pas que tels camarades,



qui se montrent sympathiques et paisibles lorsqu'ils les rencontrent hors contexte scolaire, se conduisent selon les mêmes codes violents que les autres élèves dès lors qu'ils les retrouvent en classe ? La question du harcèlement scolaire n'est pas non plus sociologique. Cette idée fautive a longtemps permis à certains établissements situés dans des environnements privilégiés de se croire à l'abri du phénomène. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien. Les enquêtes de victimation ont permis de montrer que le harcèlement scolaire existe partout et depuis toujours. Tant que l'institution scolaire ne prendra pas au sérieux les phénomènes de groupes qu'elle engendre elle-même, elle ne regardera pas en face ce qui se passe dans ses murs – et qui se prolonge ensuite sur les réseaux sociaux sous forme de cyberharcèlement. Il est certes plus facile d'incriminer la violence sociale, le défaut d'éducation dans la famille, la « fragilité » de certains profils... Sans que ces éléments ne soient entièrement à écarter de l'étude du phénomène, ils ne jouent un rôle déterminant que dans le contexte des dynamiques de groupe qu'autorise – ou plutôt que fabrique – l'institution scolaire.

De cette analyse ressortent plusieurs constats

Premièrement, **le harcèlement scolaire n'est pas le fait d'individus intrinsèquement violents.** Ceux-ci existent et doivent être sanctionnés, c'est un fait, mais c'est l'existence d'un groupe qui les suit ou qui du moins ne s'oppose pas à eux qui les rend dangereux. En outre, même sans la présence de tels individus, certaines dynamiques de groupe, dans lesquelles les adultes sont parfois inclus, suffisent à produire ces manifestations d'hostilité qui peuvent provoquer des drames. Il est des établissements où tout le monde est d'accord pour rejeter un élève – professionnels, familles, élèves – sans que personne ne prenne conscience de la violence collective à laquelle il participe.

Deuxième constat, **l'élève victime n'est pas « différent »**, et les élèves harceleurs ne sont pas « les enfants des autres ». Tout élève peut un jour être victime, tous le savent, tous le redoutent et participent ou assistent silencieusement aux brimades en espérant échapper ainsi à ce danger. Les professionnels qui rencontrent régulièrement des élèves pris dans les rets du harcèlement scolaire le savent : sur une scolarité de quinze ans environ, tout élève ou presque jouera alternativement tous les rôles.

Troisième constat : **la prévention du harcèlement scolaire dépend de la capacité des adultes à offrir une attention individualisée aux élèves**, qui sont quotidiennement et inévitablement livrés aux effets de groupe. Les élèves victimes de brimades ont besoin plus que tout de cette attention, de la part d'adultes capables de comprendre le caractère terrifiant de ce qu'ils vivent, surtout à l'heure des réseaux sociaux où la répétition n'est même plus nécessaire pour créer un bouc émissaire : comme l'expliquent Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette (2019), c'est le système qui s'en charge, puisque la trace des messages demeure indéfiniment. Mais les élèves harceleurs comme les témoins ont également besoin d'être réindividualisés par un adulte dont l'autorité les libère de l'effet de groupe qu'ils subissent tout en l'alimentant. C'est ce que permet la Méthode de la Préoccupation Partagée, dont les entretiens avec les élèves intimidateurs ont été conçus par Anatol Pikas, et que nous avons avec Jean-Pierre Bellon refondée et adaptée au contexte français, en la complétant par l'accompagnement des élèves victimes et de leurs familles. ■



Marie Quartier, professeur agrégé de lettres, formée à l'approche systémique et licenciée de psychologie, a fondé avec Jean-Pierre Bellon l'association **Centre ReSIS** qui se consacre à l'étude et au traitement des souffrances scolaires et plus spécifiquement du harcèlement scolaire. Ayant reçu en consultation depuis 15 ans de nombreux enfants victimes de harcèlement, elle a refondé avec Jean-Pierre Bellon la Méthode de la Préoccupation Partagée en l'enrichissant de nouveaux apports, en particulier dans le soutien des élèves victimes et de leurs familles. Chargée de cours à l'université Lyon 2 pour la formation des futurs psychologues scolaires, elle déploie son activité de formation avec l'équipe du Centre ReSIS. Elle a également contribué à plusieurs ouvrages, dont *Les blessures de l'école. Harcèlement, chahut, sexting : prévenir et traiter les situations* (février 2020 aux éditions ESF), *Harcèlement scolaire : le vaincre c'est possible* (juin 2021 aux éditions ESF), *Se former en équipe à la lutte contre le harcèlement scolaire* (janvier 2023 aux éditions ESF) et *Le harcèlement et (pas) moi* (juin 2023 aux éditions Hygée).

🌐 www.centresisis.org